COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Pour diffusion immédiate

# La MRC de Montmagny adopte un budget de près de 9 M$ pour 2027

**Montmagny, le 26 novembre 2026** — Le Conseil des maires de la MRC de Montmagny a adopté à l'unanimité son budget 2027 lors de la séance du mercredi 25 novembre. Dans un souci de contrôler les dépenses dans un contexte d'inflation, le Conseil a privilégié la continuité des services et des chantiers en cours, tout en prévoyant de nouvelles initiatives d'innovation.

## Les prévisions budgétaires et les quotes-parts

Le budget prévoit des dépenses de 8 992 205 et les revenus s'élèvent à 4 797 544 $, dont 87 567 $ provenant d'affectations de revenus reportés et de surplus. Ainsi, les quotes-parts des 14 municipalités totalisent donc 4 194 661 $.

Le projet de Complexe culturel et sportif Promutuel Assurance ayant débuté, la MRC a déboursé une partie du financement convenu avec le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud pour la réalisation du projet. Hors contribution au Complexe culturel et sportif, les quotes-parts s'établissent à 3 846 333 $, en hausse de 3,34 % par rapport aux 3 722 153 $ de 2026. La contribution de 348 328 $ au complexe porte la hausse globale à 12,69 % pour 2027.

## Des services modernisés et un soutien accru aux entreprises

La MRC réorganisera son service d'évaluation foncière et déploiera ePropriété avec l'accompagnement de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Elle devra également choisir un nouveau logiciel comptable et elle poursuivra l'intégration de l'intelligence artificielle dans ses services, avec de la formation pour le personnel et une validation humaine des résultats.

Pour les entreprises, la MRC poursuivra le mentorat d'affaires, relancera le répertoire des entreprises avec ses partenaires et tiendra des activités sur l'innovation et l'intelligence artificielle. Une rencontre prévue en février présentera les occasions d'approvisionnement liées au chantier Davie.

## Habitation, climat et gestion des matières résiduelles

La MRC poursuivra la révision de son schéma d'aménagement et les actions en habitation. Elle préparera la mise en œuvre du plan climat, sous réserve de l'approbation ministérielle. Il y aura également plus d'actions entreprises pour la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles et d'activités de sensibilisation auprès de la population, via l'embauche d'une ressource à temps plein.

« Nous avons voulu poursuivre le travail déjà engagé et garder les dépenses sous contrôle. Des projets comme le déploiement d'ePropriété montrent comment l'innovation peut améliorer les services que nous rendons aux municipalités et à la population », de commenter Mme Chantal Côté, préfet de la MRC de Montmagny.

Les bureaux de la MRC de Montmagny seront fermés pour la période des Fêtes du vendredi 18 décembre 2026 au vendredi 1er janvier 2027 inclusivement. La MRC souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël et de beaux moments en famille et entre amis.

- 30 –

Source : Isabelle Normand | Coordonnatrice aux communications | MRC de Montmagny | communication@montmagny.com 418 248-5985, poste 321.

Information : Nancy Labrecque | Directrice générale | MRC de Montmagny | nlabrecque@montmagny.com | 418 248-5985, poste 323.